



INTERDICTION



- de fumer et de pénétrer seul dans la zone réservée
- d'emporter ou d'utiliser une cigarette électronique à bord
- d'emporter une perche à selfies à bord
- d'embarquer avec un sac à main, sac à dos ou pochette

ENREGISTREMENT

- présenter votre Pass Sanitaire et votre carte d'identité



EMBARQUEMENT

Les places sont attribuées en avance par le pilote en fonction du poids des passagers et ne peuvent être modifiées.



- activer le mode « Hors ligne » de votre téléphone portable
- mettre la lanière de votre appareil photo autour de votre cou
- attachez votre ceinture, mettez votre casque et attendez que l'on ferme la porte
- En cas de feu/fumée d'un appareil (téléphone ou batterie), durant le vol, **informer immédiatement le pilote**
- Gilets de sauvetages sous les sièges (sur certains vols)



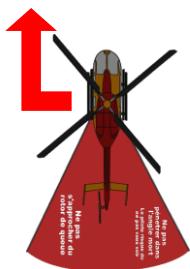
PHASE DE VOL « SILENCIEUSE »

- Lors des phases de décollages et d'atterrissages il est demandé au passagers de ne pas communiquer entre eux ni avec le pilote.



DÉBARQUEMENT APRES ACCORD DU PILOTE

- Détachez votre ceinture et attendez que le personnel au sol vous ouvre la porte
- Descendez en suivant les consignes par l'avant de l'appareil
- **Ne jamais passer derrière l'hélicoptère = DANGER**





Instruction « Gilets de Sauvetage », si requis pour le vol

Les gilets sont rangés sous les sièges.



OBJETS FORMELLEMENT INTERDITS À BORD



Embarquer avec des produits interdits revient à enfreindre les code de l'aviation civile et vous expose à des poursuites et sanctions.

BATTERIES AU LITHIUM

Ces types de batteries présentent un risque d'emballement thermique qui peut aller jusqu'à des dégagements de fumées, voire un feu dans le cas de forte chaleur ou lorsqu'elles se trouvent écrasées dans votre poche ou coincées entre 2 sièges.

Appareils concernés :

Smartphone, cigarette électronique, appareil photo, ordinateur portable, tablette, ...



Si votre appareil chauffe, dégage de la fumée, ou prend feu, informer immédiatement le pilote afin qu'il applique la procédure.